



Bruxelles, le 24 novembre 2016  
(OR. en)

14330/16

---

---

**Dossiers interinstitutionnels:**  
2016/0297 (NLE)  
2016/0298 (NLE)

---

---

**COLAC 98**  
**RELEX 940**

#### **NOTE POINT "I/A"**

---

Origine: Groupe "Amérique latine et Caraïbes"

Destinataire: Comité des représentants permanents/Conseil

---

N° doc. Cion: 12495/16 + ADD1, 12497/16 + ADD1 and 12505/16

---

Objet: Projet de décision du Conseil relative à la signature, au nom de l'Union européenne, et à l'application provisoire de l'accord de dialogue politique et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la République de Cuba, d'autre part

- Adoption

et

Projet de décision du Conseil relative à la conclusion, au nom de l'Union européenne, de l'accord de dialogue politique et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la République de Cuba, d'autre part

- Demande adressée au Parlement européen en vue de l'approbation du texte

et

Projet de décision du Conseil abrogeant la position commune 96/697/PESC relative à Cuba

- Adoption

---

1. Le 22 septembre 2016, la Commission a présenté au Conseil les textes suivants:
  - i. Proposition conjointe de décision du Conseil relative à la signature, au nom de l'Union européenne, et à l'application provisoire de l'accord de dialogue politique et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la République de Cuba, d'autre part (doc. 12495/16 COLAC 71 CFSP/PESC 748 + ADD 1); et
  - ii. Proposition conjointe de décision du Conseil relative à la conclusion, au nom de l'Union européenne, de l'accord de dialogue politique et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la République de Cuba, d'autre part (doc. 12497/16 COLAC 72 CFSP/PESC 749 + ADD 1).

Le même jour, le SEAE a transmis au Conseil le texte suivant:

- iii. Proposition présentée au Conseil par le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité en vue d'une décision du Conseil abrogeant la position commune 96/697/PESC relative à Cuba (doc. 12505/16 COLAC 77 RELEX 783 CFSP/PESC 754).
2. Ces textes ont été examinés par le groupe "Amérique latine et Caraïbes" (COLAC) au cours de plusieurs réunions organisées en septembre et en octobre 2016 et ils ont ensuite fait l'objet d'un accord. En ce qui concerne le texte abrogeant la position commune, le Comité politique et de sécurité (COPS) l'a examiné au cours de sa réunion du 22 novembre 2016 et il l'a approuvé d'un point de vue politique, puis le groupe des conseillers pour les relations extérieures (RELEX) l'a étudié et approuvé lors de sa réunion du 24 novembre 2016.

3. Le Comité des représentants permanents est dès lors invité à recommander au Conseil d'adopter, en point "A" de l'ordre du jour d'une de ses prochaines sessions, la décision proposée relative à la signature dudit accord, dont le texte mis au point par les juristes-linguistes figure dans le document 12501/16 COLAC 74 CSP/PESC 751, ainsi que le texte de l'accord, dont le texte mis au point par les juristes-linguistes figure dans le document 12504/16 COLAC 76 CFSP/PESC 753, et la décision proposée abrogeant la position commune 96/697/PESC relative à Cuba, dont le texte mis au point par les juristes-linguistes figure dans le document 12509/16 COLAC 79 RELEX 786 CFSP/PESC 756.
  
4. En outre, en vue de préparer la conclusion future dudit accord, le Comité des représentants permanents est aussi invité à recommander au Conseil de décider, en point "A" de l'ordre du jour de la même session, de transmettre au Parlement européen, pour approbation, le projet de décision relative à la conclusion dudit accord, dont le texte mis au point par les juristes-linguistes figure dans le document 12502/16 COLAC 75 CSP/PESC 752.
  
5. La décision relative à la signature ainsi que le texte de l'accord et la décision du Conseil abrogeant la position commune 96/697/PESC relative à Cuba seront publiés au Journal officiel conformément aux règles applicables.

---